

ZIMBABWE

Le harcèlement de l'opposition se poursuit

Index AI : AFR 46/022/00

Amnesty International appelle les autorités du Zimbabwe à respecter l'état de droit et à veiller à ce que les droits des sympathisants du gouvernement tout comme ceux des opposants soient protégés. L'Organisation est particulièrement préoccupée par la sécurité de l'archevêque Pius Ncube, qui a reçu des menaces de mort à quatre reprises au cours de la semaine qui vient de s'écouler.

Amnesty International a fait part ce vendredi 30 juin de sa crainte que la politique du président Robert G. Mugabe, qui consiste à inciter systématiquement ses partisans à la violence, n'entraîne au lendemain des élections législatives au Zimbabwe une vague de représailles contre les sympathisants avérés ou supposés des partis de l'opposition.

« La présidence de Robert G. Mugabe a été marquée par des actes de violence et des menaces : le nouveau Zimbabwe issu des élections doit voir la fin de ces pratiques, qui donnent lieu à de nombreuses atteintes aux droits humains », a ajouté l'Organisation.

Le 29 juin 2000, sur une chaîne de télévision nationale, le président a accusé l'archevêque Pius Ncube d'avoir contribué au vote ethnique en faveur du *Movement for Democratic Change* (MDC, Mouvement pour le changement démocratique) au Matabeleland.

Mgr Pius Ncube est

l'archevêque de la deuxième ville du pays, Bulawayo, située en plein cœur du Matabeleland. Il a toujours exprimé son attachement à la justice sociale et condamné les atteintes aux droits de l'être humain.

Amnesty International appelle le président Mugabe à respecter le droit de chacun à la liberté d'expression et à cesser d'avoir recours à des propos incendiaires, à des menaces de violences ou à d'autres atteintes aux droits humains contre ses opposants.

Complément d'information

Des élections législatives ont eu lieu au Zimbabwe les 24 et 25 juin 2000. Les résultats officiels indiquent que le parti au pouvoir, la *Zimbabwe African National Union-Patriotic Front* (ZANU-PF, Union nationale africaine du Zimbabwe - Front patriotique), a obtenu 62 des sièges à pourvoir tandis que 57 candidats de la principale formation d'opposition, le MDC, ont été élus. Le MDC a remporté la quasi-totalité des sièges dans les provinces du Matabeleland en recueillant une large majorité des suffrages. Au cours des années 80, le gouvernement de Robert G. Mugabe et son parti, la ZANU-PF, se sont rendus responsables de violations massives des droits humains dans ces provinces, où des milliers de personnes ont été tuées. ●

Pour plus d'informations,
veuillez appeler le service de presse
d'Amnesty International à Londres,
au 44 (0) 20 7413 5566 ou
consulter notre site web :
<http://www.amnesty.org>